

*volonté* contenue dans une proposition antécédente, qui peut être exprimée ou sous-entendue. » Ce principe est simple, mais il nous semble présenter quelque embarras dans l'analyse, car on ne comprend pas facilement comment les verbes qui marquent la surprise, la crainte, le doute, se rattachent à la volonté. Attachons-nous donc plutôt à chercher dans le subjonctif l'expression subordonnée des faits incertains, indécis. A. L.

On dira donc d'après cette règle : « Je permets, je souhaite, je doute, je veux, j'ordonne, je crains, je désire que vous *aimiez*. » (VOLTAIRE, *Comment. sur le Menteur* de P. Corneille, act. III, sc. 3.) — « Je tremble, j'apprends, je crains, j'ai peur qu'il ne *vienn*e. » (FÉRAUD, GATTEL, M. LAVEAUX et l'Académie, à chacun de ces mots.)

.... Vous brûlez que je ne sois partie.

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 5.)

Ici brûler est employé dans le sens de désirer ardemment.

(Mêmes autorités.)

Combattant à vos yeux, permettez que je meure.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1.)

Dès ce même moment ordonnez que je parte.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1.)

Vous voulez que je fuie et que je vous évite.

(Le même, *Mithridate*, acte II, sc. 3.)

Tu veux qu'en ta faveur nous croyions l'impossible.

(P. Corneille, *le Cid*, acte IV, sc. 3.)

Obéis, si tu veux qu'on t'obéisse un jour.

(Voltaire, strophe 28 du *Recueil de Stances ou Quatrains*.)

« Je doute, je nie que cela soit. » (L'Académie, BOISTE, M. LAVEAUX.) — « Nier qu'il y ait des peines et des récompenses après le trépas, c'est nier l'existence de Dieu, puisque, s'il existe, il doit être nécessairement bon et juste. » (DE SAINTE-FOIX, *Essais sur Paris*, t. V.)

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire

Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

« La pluie empêcha qu'on ne s'allât promener. » (L'Académie, FÉRAUD, GATTEL et BOISTE.)

Je consens que mes yeux soient toujours abusés.

(Racine, *Phèdre*, acte V, sc. dernière.)

« Je consens que vous le fassiez. » (L'Académie, FÉRAUD, GATTEL et BOISTE.) — « J'aime mieux qu'Acante soit méchant que si j'étais. »

(*Télémaque*, liv. XIX.) — « Je m'étonne (383) qu'il ne voie pas le danger où il est. » — « Je suis ravi que cela soit ainsi. » (L'Académie.) — « Il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps. » (LA BRUYÈRE.)

.... Je suis ravi que nous logions ensemble.

(Destouches, *le Glorieux*, acte II, sc. 2.)

Souffrez (384) que Bajazet voie enfin la lumière.

(Racine, *Bajazet*, acte I, sc. 2.)

Parce que, dans ces exemples, la proposition principale exprime ou la surprise, ou l'admiration, ou le souhait, ou la volonté; en un mot, une idée dont le résultat a quelque chose d'indécis, de douteux.

Mais on dirait avec le mode indicatif : « Je pense, je soupçonne, je crois, je dis, je soutiens, je présume, j'imagine que vous avez appris les mathématiques. » — « Je gage (385), je parie que cela est. » (L'Académie, aux mots *gagner, parier*. FÉRAUD, GATTEL.) — « J'ai toujours détesté l'ingratitude, et si j'avais des obligations au

(383) S'ÉTONNER. Quelques auteurs, tels que le P. Rapin, le P. Sicard et Leibnitz, ont fait régir l'indicatif à ce verbe; mais, comme le fait très bien observer Féraud, cette faute ne serait pas tolérée à présent.

S'étonner qu'une chose se fasse, c'est trouver qu'il n'est pas facile qu'elle se fasse, c'est douter qu'elle se fasse : alors le subjonctif est impérieusement exigé.

(384) SOUFFRIR. Plusieurs écrivains, anciens et modernes, ont mis au lieu du subjonctif la préposition *de* avec l'infinitif : « Luther ne souffrit pas à Bucer *de dire* que. » (Bossuet.) — « Comment pouvait-on leur souffrir (aux chrétiens) *de détester* les infamies du théâtre. » (Fleury.)

..... Souffrez à mon amour

De vous entretenir avant la fin du jour.

(Molière.)

L'usage présent condamne ce régime. (Féraud, *Dict. crit.*)

(385) On dit *je gage, je parie que cela est*, et non pas *que cela soit*, parce qu'il n'est pas nécessaire, pour que l'on fasse usage de l'indicatif, que la chose que l'on affirme être soit réellement; il suffit que l'on affirme être persuadé de son existence : or, lorsqu'on propose de gager, de parier qu'une chose est, certainement c'est affirmer que l'on croit à son existence. L'Académie a donc eu raison de dire (aux mots *gager et parier*) : *je gage, je parie que cela est*; et les personnes qui pensent qu'elle aurait dû dire *que cela soit* sont en opposition avec l'Académie, Féraud, Laveaux, Planche, Gattel, les principes et l'usage.

Observez avec Roubaud que *gager* se dit quand il s'agit de vérifier, d'accomplir un point, un fait, dans la croyance ou la persuasion que votre opinion est bonne,



« diable, je *crois* que je *dirais* du bien de ses cornes. » (VOLTAIRE.)

... Je *sens* que, malgré ton offense,  
Mes entrailles pour toi *se troublent* par avance.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 3.)

Je *vois* que votre cœur *m'applaudit* en secret.

(Le même, *Bérénice*, acte I, sc. 5.)

« Si l'âme avait *songé* qu'elle *est* l'image de Dieu, elle se serai-  
« tenue à lui, comme au seul appui de son être. » (BOSSUET.)  
Parce qu'ici le verbe de la proposition principale exprime l'affirma-  
tion d'une manière directe, positive.

*Deuxièmement.* — On met le verbe de la proposition subordonnée  
au subjonctif, si la proposition principale est négative ou interro-  
gative, parce que cette sorte de proposition exprime le doute, l'in-  
certitude, etc. : « Je *ne pense pas*, je *ne soupçonne pas*, je *ne crois*  
« pas que vous *ayez* appris les mathématiques. » (L'Académie, FÉ-  
RAUD, GATTEL et les Grammairiens modernes.)

« Je ne gage pas, je *ne parie pas* que cela *soit*. » — « Je *n'ai em-*  
« ployé aucune fiction qui ne *soit* une image sensible de la vérité. »  
(VOLTAIRE, *Essai sur la poésie épique*.) — « Je *ne voudrais pas as-*  
« surer qu'on le *doive* écrire. » (BOILEAU, à la fin de sa 8<sup>e</sup> *réflexion*  
*sur Longin*.) — « *Pensez-vous* qu'en formant la république des  
« abeilles, Dieu *n'ait* pas voulu instruire les rois à commander avec  
« douceur, et les sujets à obéir avec amour? » — « *Soupeçonnez-*  
« vous, *croyez-vous*, *présumez-vous* que ce soit mon frère qui  
« *m'ait* écrit. »

Ah! madame, *est-il* vrai qu'un roi fier et terrible  
Aux charmes de vos yeux *soit* devenu sensible?

Que l'hymen aujourd'hui *doive* combler ses vœux?

(Crébillon, *Rhad.* et *Zén.*, acte I, sc. 2.)

Doutes-tu qu'il ne *veuille* implorer ma clémence?

(Th. Corneille, *le Comte d'Essex*, acte III, sc. 2.)

que votre prétention est juste, et que *parier* se dit quand il s'agit d'événements con-  
tingents, douteux, dépendants, du moins en partie, du hasard ou des causes étran-  
gères, dans l'espérance que le sort favorisera votre parti, que votre parti l'empor-  
tera.

L'amour-propre est ordinairement plus intéressé dans les gageures que la cupi-  
dité, on veut avoir raison; la cupidité l'est bien davantage dans les paris, on veut  
gagner de l'argent.

« Je *ne crois pas*, ou *croyez-vous* qu'il *vienne*. » (L'Académie et  
tous les Grammairiens modernes.)

*Crois-tu* que dans son cœur il *ait juré* sa mort?

(Racine, *Andromaque*, acte III, sc. 8.)

« L'homme, pour qui tout renaît, *sera-t-il* le seul qui *meure* pour  
« ne jamais revivre? » (LE TOURNEUR, trad. d'*Young*, 9<sup>e</sup> nuit.) —  
« Dieu juste, *serait-il* vrai que tu *visses* avec indifférence le crime  
« triomphant et la vertu souffrante? » (Le même, 10<sup>e</sup> nuit.)

Voyez aux *Remarques détachées* pour quel motif les deux verbes *dissimuler*  
et *ignorer* demandent dans le sens négatif le verbe de la proposition subordonnée  
à l'indicatif, et dans le sens affirmatif le demandent au subjonctif.

REMARQUE. — Quelquefois on n'emploie l'interrogation que pour af-  
firmer ou nier avec plus d'énergie; on n'interroge alors que pour le  
seul fait oratoire, pour communiquer aux autres le sentiment qu'on  
éprouve. C'est une simple formule, c'est l'interrogation des rhé-  
teurs. Dans ce cas, le verbe de la proposition subordonnée se met à  
l'indicatif, puisqu'il n'exprime point le doute : « *Croyez-vous* que  
« les Limousins *sont* des sots, que les Parisiens *sont* des bêtes? » ce  
qui veut dire : Êtes-vous assez simple pour croire que les Limousins  
sont des sots, que les Parisiens sont des bêtes?

*Croirai-je* qu'un mortel, avant sa dernière heure,  
*Peut* pénétrer des morts la profonde demeure?

(Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 1.)

... Madame, *oubliez-vous*

Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux?

(Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 5.)

Et sur quoi *jugez-vous* que j'en *perds* la mémoire?

(Même scène.)

*Croirai-je* qu'une nuit *a pu* vous ébranler?

(Le même, *Iphigénie*, acte I, sc. 3.)

*Crois-tu* que toujours ferme au bord du précipice,

Elle *pourra* marcher sans que le pied lui glisse? (Boileau, satire X.)

(M. Lemare, M. Maugard et M. Auger dans son *Comment. sur le Sicilien* de  
Molière, sc. 14.)

TROISIÈMEMENT. — On met le verbe de la proposition subordonnée  
à l'indicatif avec le verbe *prétendre* (dans le sens de *croire*, *soutenir*),  
et avec le verbe *entendre* (dans le sens d'*ouïr*, *comprendre*) : « Je  
« *prétends* que cela *n'est pas* vrai. » — « Je *prétends* que son droit  
« *est* incontestable. » (L'Académie.) — « Au son de la voix, j'*entends*  
« que *c'est* votre frère. » (Même autorité.)



Mais avec *prétendre* et *entendre* (dans le sens de *vouloir, ordonner*) on fait usage du subjonctif : « Je *prétends* que l'on  *fasse son devoir.* » (FÉRAUD, GATTEL et M. LAVEAUX.)

De lui seul il *prétend* qu'on *reçoive* la loi. (Boileau, satire XI.)

« Il *prétend* que tout *vienn*e et dépende de lui. » (VOLTAIRE.) — « J'*entends* que vous lui *obéissiez.* » (L'Académie, FÉRAUD et GATTEL.) — « Non, s'il vous plaît, je n'*entends* pas que vous *fassiez* de « dépense, et que vous *envoyiez* rien acheter pour moi. » (MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, acte I, sc. 10.)

QUATRIÈMEMENT. — On met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif après les verbes unipersonnels, ou après ceux qui sont employés unipersonnellement : « Il *importe* que vous y « *soyez.* » — « Il *vaut mieux* qu'il ne *vienn*e point. » — « Il *répugne* que cela *soit* ainsi. »

..... Il *suffit* que vous me *commandiez.*

(Racine, *Iphigénie*, acte V, sc. 3.)

Il *est* juste, grand roi, qu'un meurtrier *périss*e.

(P. Corneille, *le Cid*, acte II, sc. 7.)

« Monsieur, il est *impossible* que vous *voyez* à présent ma mal-tresse : elle est dans l'affliction la plus cruelle. » (VOLTAIRE, *l'Écossaise*, acte III, sc. 8.)

Il faut en excepter : il *s'ensuit*, il *résulte*, il *arrive*, et les verbes unipersonnels dans la composition desquels se trouve un adjectif qui exprime une idée positive ; tels que *il est évident, certain, sûr, vrai*, etc. ; ces verbes alors n'exigent le subjonctif que lorsqu'ils sont interrogatifs ou accompagnés d'une négation. On dira donc : « Il est *vrai, sûr, certain* que vous *êtes* mon ami. » — « Il *arrive* « souvent qu'on *est* trompé. »

Et : « Il n'*est pas vrai, sûr, certain* que vous *soyez* mon ami. » — « Il n'*arrive pas* souvent qu'on *soit* trompé par ses amis. »

Après l'impersonnel *il suffit*, la règle générale est de mettre le subjonctif, et l'Académie n'indique pas d'exceptions. Aussi La Harpe regarde-t-il comme un solécisme cette phrase de Racine (*Andromaque*, acte IV, sc. 3) :

Ne vous *suffit-il* pas que je l'ai condamné?...!  
Que je le *hais*; enfin, seigneur, que je l'*aimai* ?

Cependant nous remarquerons que La Harpe laisse passer sans observation ces vers du même poète (*Mithridate*, acte 1, sc. 1.)

Qu'il te *suffise* donc, pour me justifier,  
Que je *vis*, que j'*aimai* la reine le premier.

Et en effet, dans ce second cas, le subjonctif ferait une sorte de faux sens. Le poète,

par une ellipse qui lui est familière, retranche l'idée intermédiaire que l'esprit peut aisément suppléer, *qu'il te suffise* de savoir, d'apprendre que *je vis*, etc. Dans le premier exemple, on pourrait supposer la même ellipse, mais elle n'est peut-être pas aussi bien motivée, et d'ailleurs la forme interrogative et négative de la phrase rend l'indicatif un peu plus dur à l'oreille. Nous concluons de là que l'indicatif après *il suffit* ne peut être employé que dans certains cas exceptionnels et fort rares ; ce qui ne détruit pas la règle générale. A. L.

CINQUIÈMEMENT. — Le verbe *sembler*, employé avec l'un des pronoms *me, te, nous, vous, lui, leur*, demande le verbe de la proposition subordonnée à l'indicatif, parce que dans ce cas *sembler* répond à *je crois* ; il marque, de même que ce verbe, une affirmation : « Il *me semble* que je le *vois.* » (L'Académie.) — « Il *me semble* qu'il « n'y a pas de plus grande jouissance que celle de faire des heu-  
« reux. »

Ce n'est pas seulement avec un pronom, mais avec tout autre régime, que ce verbe demande après lui un indicatif :

Il *semble* à trois gredins, dans leur petit cerveau.....

Qu'avec leur plume ils *font* les destins des couronnes, etc.

(Molière, *les Femmes Savantes*, IV, 3.) A. L.

Mais aussi, d'après la règle établie plus haut, ce verbe demande le subjonctif quand il est employé avec une négation ou une interrogation : « Il *ne me semble pas* que l'on *puisse* penser différem-  
« ment. »

Eh quoi ! te *semble-t-il* que la triste Eryphile  
*Doive* être de leur joie un témoin si tranquille ?

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 1.)

Lorsque ce verbe est employé sans un des pronoms dont nous venons de parler, Féraud et l'Académie sont d'avis de mettre le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif : « Il *semble*, à « vous entendre, que je vous en *doive* de reste. » (L'Académie.) — « Il *semble* que vous n'*ayez* rien vu. » (FÉRAUD.) — « Il *semble* que « ce mal *soit* sans remède. » (M. LAVEAUX.)

Le P. Buffier, Ménage, Th. Corneille, Wailly laissent néanmoins le choix d'employer l'indicatif ou le subjonctif ; et, en effet, plusieurs écrivains ont fait, dans ce cas, usage tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

Mais comme *il semble*, sans pronom, n'est point une affirmation, qu'il exprime un doute, une incertitude, et comme beaucoup d'écrivains ont, avec cette expression, fait usage du subjonctif, nous pensons avec Féraud et l'Académie, dont nous venons d'invoquer l'autorité, que ce mode est préférable.



Voici les exemples que nous avons choisis parmi tous ceux que nos recherches nous ont procurés : « *Il semble* que les grandes entreprises *soient* parmi nous plus difficiles à mener que chez les « anciens. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. 21.)

..... *Il semblait* qu'un spectacle si doux  
N'attendît en ces lieux qu'un témoin tel que vous.  
(Racine, *Andromaque*, acte II, sc. 4.)

« *Il semble* que la race de l'homme que l'on trouve en Laponie et « sur les côtes septentrionales de la Tartarie *soit* une espèce particulière, dont tous les individus ne sont que des avortons. » (BUFFON, *Hist. natur. de l'homme*. Variétés dans l'espèce humaine.) — « *Il semble* que l'être qui pense *soit* abandonné et solitaire au milieu « de l'univers physique; et la pensée a besoin du commerce de la « pensée. » (THOMAS, *Éloge de Marc-Aurèle*, p. 564.) — « *Il semble* que, pour humilier ceux qui cultivent les sciences, Dieu *ait* permis que les plus belles découvertes aient été faites par hasard et « par ceux qui devaient moins les faire. » (L. RACINE, note 173 du poème de la *Religion*, ch. V.) — « *Il semble* que l'auteur *ait* été embarrassé de cette situation forcée, qu'il *ait* voulu exprès se rendre « inintelligible. » (VOLTAIRE, *Comment. sur Rodogune*.)

L'Académie, dans son nouveau *Dictionnaire*, n'indique aucune exception aux règles qui viennent d'être posées. Cependant ces règles ne sont pas tellement absolues que les bons écrivains n'aient cru quelquefois pouvoir s'en affranchir. Et d'abord, si le verbe impersonnel *sembler*, suivi d'un régime, amène l'indicatif, parce qu'il indique une croyance, une persuasion, et non pas un doute, ne peut-il se faire que l'écrivain, omettant le régime, ait cependant l'intention de s'exprimer d'une manière affirmative? Nous admettons donc, avec M. Dessiaux, les locutions suivantes, qui nous paraissent régulières : « *Il semble* qu'on n'en *doit* pas facilement permettre la pratique. » (Pascal, *Provinciales*, lettre 13<sup>e</sup>.) — « *Il semble* que la logique *est* l'art de convaincre de quelque vérité. » (La Bruyère.) C'est donc le sens qui, en pareil cas, règle le mode du second verbe. D'où il suit que l'interrogation et la négative exigeront toujours le subjonctif. C'est par la même raison qu'on peut défendre aussi cette phrase de M<sup>me</sup> de Sévigné : « *Il me semble* que mon cœur *veuille* se fendre. » C'est une supposition, un doute qu'elle exprime. Cette dernière exception a pourtant quelque chose d'insolite, et il serait mieux de retrancher le pronom.

A. L.

*On dirait*, qui équivaut à *il semble*, paraîtrait demander aussi le subjonctif; on lit dans Boileau (satire VI) :

*On dirait* que le ciel, qui se fond tout en eau,  
*Veuille* inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

Et dans son *Art poétique* (ch. III) :

*On dirait* que pour plaire, instruit par la nature,  
Homère *ait* à Vénus dérobé sa ceinture.

« *On dirait* que le livre des destins *ait* été ouvert à ce prophète. »  
(BOSSUET.)

*On dirait*, à vous voir assemblés en tumulte,  
Que Rome des Gaulois *craigne* encore une insulte.  
(Crébillon, *Catilina*, acte IV, sc. 1.)

Mais encore y a-t-il quelque incertitude, puisque Boileau a dit aussi avec l'indicatif (s'adressant à Molière, et lui parlant de la rime) :

*On dirait*, quand tu veux, qu'elle te *vient* chercher. (Satire II.)

Et dans sa V<sup>e</sup> satire :

*On dirait* que le ciel *est* soumis à sa loi,  
Et que Dieu *l'a pétri* d'autre limon que moi (386).

— L'expression *on dirait* équivaut ordinairement à cette phrase : A voir cela, on pourrait *penser que*, etc. Or, le résultat de cette phrase est une croyance, une persuasion. Il est donc régulier d'employer l'indicatif, et en effet, c'est la seule forme qu'on trouve dans les exemples de l'Académie : « *On dirait*, à l'entendre, qu'il *peut* tout faire. » — « *On eût dit* qu'il *était* mort. » Cependant lorsqu'on veut indiquer moins une idée positive qu'une illusion, qu'un jeu de l'imagination, moins une affirmation directe qu'un rapprochement ingénieux, alors le subjonctif doit trouver place. A. L.

SIXIÈMEMENT. — Quand la proposition subordonnée est liée à la proposition principale par un des pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *où*, etc., il faut examiner si la proposition qui suit ce pronom exprime quelque chose de positif ou quelque chose d'incertain. Dans le premier cas on fait usage de l'indicatif, et dans le second, du subjonctif :

1<sup>o</sup> J'épouserai une femme *qui* me *plaira*.

J'épouserai une femme *qui* me *plaise*.

2<sup>o</sup> J'irai dans une retraite *où* je *serai* tranquille.

J'irai dans une retraite *où* je *sois* tranquille.

3<sup>o</sup> Je te donnerai des raisons *qui* te *convaincront*.

Je te donnerai des raisons *qui* te *convainquent*.

4<sup>o</sup> J'aspire à une place *qui* *est* agréable.

J'aspire à une place *qui* *soit* agréable.

5<sup>o</sup> Montrez-moi le chemin *qui* *conduit* à Paris.

Montrez-moi un chemin *qui* *conduise* à Paris.

(386) Voir aux *Remarques détachées* si ces deux expressions, *on dirait d'un fou*, *on dirait un fou*, ont des acceptions différentes.



6° Ils envoyèrent des députés *qui consultèrent* Apollon.

7° Je cherche quelqu'un *qui m'en-dra* service.

8° Préférez des expressions où l'analogie est unie à la clarté.

Ils envoyèrent des députés *qui consultassent* Apollon.

Je cherche quelqu'un *qui me rende* service.

Préférez des expressions où l'analogie soit unie à la clarté.

Dans *j'épouserai une femme qui me plaira*, on emploie l'indicatif parce que l'idée est positive; il s'agit d'une femme que j'ai en vue, je suis certain qu'elle me plaira. Dans *j'épouserai une femme qui me plaise*, on se sert au contraire du subjonctif, parce que l'idée est indéterminée; j'ai le désir de prendre une femme, mais je ne sais pas laquelle; je suis par conséquent incertain si elle me plaira. Il en est de même des autres phrases, c'est l'idée qu'on veut exprimer qui détermine le choix de l'indicatif ou du subjonctif. (M. Lemare.)

SEPTIÈMEMENT. — On met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif, lorsque le pronom relatif *qui* a pour antécédent un substantif modifié par un adjectif employé au superlatif relatif, c'est-à-dire, par un adjectif précédé d'un des mots *le plus, le moins, le mieux, la plus, la moins, la mieux, les plus, les moins*, etc. (386 bis.)

« Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piège le *mieux* dressé *qu'il soit* possible d'imaginer. » (LA BRUYÈRE, chap. XVI.) — « Cet homme, caché dans son désert, enveloppé dans sa vertu, devint un des *plus* nobles instruments dont Dieu se soit servi dans son Église pour faire éclater sa puissance. » (FLÉCHIER, *Panegyrique de saint Vincent de Paule.*) — « Le *plus* grand théâtre qu'il y ait pour la vertu, c'est la conscience. » (D'OLIVET, *Pensées de Cicéron sur la conscience.*) — « L'Évangile est le *plus* beau présent que Dieu ait pu faire aux hommes. » (MONTESQUIEU.) — « La religion est toujours le *meilleur* garant que l'on puisse avoir des mœurs des hommes. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et déc. des Romains*, chap. X.)

Pour que la règle soit applicable, il faut néanmoins que le verbe subordonné dépende directement du superlatif et explique en quelque sorte un fait incertain: autrement, on peut faire usage du mode de l'affirmation quand on veut exprimer une idée positive, ou quand la proposition est incidente. Voici plusieurs exemples décisifs:

C'est le moindre secret qu'il pouvait nous apprendre. (Racine.)

(386 bis) Il faut se rappeler que le *meilleur, le pire, le moins* expriment eux seuls un superlatif.

« Le moins de servitude qu'on peut est le meilleur. » (Pascal.) — « Je fais la meilleure contenance que je puis. » (M<sup>me</sup> de Sévigné.) — « Ulysse, le plus sage des rois de la Grèce qui ont renversé Troie. » (Fénelon.) — « Le plus grand des maux qu'il conçoit est la servitude. » (J.-J. Rousseau.) On voit par ces exemples qu'ici encore le mode du verbe dépend des vues de l'esprit, et que la règle n'a rien d'absolu. A. L.

On met encore le subjonctif, lorsque le pronom relatif correspond à l'un des adjectifs *nul, aucun, premier, second, troisième, dernier*, etc.; ou encore lorsqu'il se rapporte à quelque substantif ou adverbe qui a un sens négatif, tel que *personne, peu, guère, rien, aucun, seul, trop*, etc., etc. « Racine est le premier qui ait su rassembler avec art les ressorts d'une intrigue tragique. » (LA HARPE, *Éloge de Racine.*) — « C'est une des dernières épîtres que saint Paul ait écrites. » (TRÉVOUX.) — « Les intérêts de leur vanité sont les *derniers* qu'on doit ménager. » (GEOFFROY.) — « Il n'y a personne qui, en pareil cas, ne négligeât un intérêt si important. » (VOLTAIRE, sur la tragédie du *Triumvirat.*) — « Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme une bonne action. » (LA BRUYÈRE.) — « Il y a peu de rois qui sachent chercher la véritable gloire. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. XIV.) — « On peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve. » (BUFFON.) — « Le seul bien qu'on ne puisse pas nous enlever, c'est le mérite d'avoir fait une bonne action. » (Pensée d'Antisthène.) — « Il n'y a aucun de ses sujets qui ne hasardât sa propre vie pour conserver celle d'un si bon roi. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. VIII.)

Ce pas n'est le seul bien que sa main me ravisse.

(Crébillon *Rhad. et Zén.*, acte I, sc. 2.)

Le présent est l'unique bien

Dont l'homme soit vraiment le maître.

(J.-B. Rousseau, Ode 13, liv. II.) (387)

(387) M. Ledru (*Manuel des amat. de la lang. franç.*) est d'avis que le *seul, l'unique* demandent le mode du subjonctif quand l'idée n'est pas positive, quand elle tient du doute; mais que, quand l'idée est affirmative, qu'elle ne tient pas du doute, il faut l'indicatif.

Ainsi il ne croit pas qu'on puisse condamner les exemples suivants: « Il y avait du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait le venger. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*) — « Voilà sans doute la moindre de vos qualités; mais, madame, c'est la seule dont j'ai pu parler avec quelque connaissance. » (Racine.) — « Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu



« Il n'y a guère de mots *qui*, étant heureusement placés, ne puissent contribuer au sublime (388.) (VOLTAIRE.)

HUITIÈMEMENT. — Les adjectifs pronominaux *quelque que*, *quel que*, et les expressions *qui que*, *quoi que*, veulent également le verbe de la phrase subordonnée au subjonctif :

« *Quelque* effort que *fassent* les hommes, leur néant paraît par-tout. »

(Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, III<sup>e</sup> partie, p. 415.)

Du maître, *quel qu'il soit*, peu, beaucoup ou zéro,  
Le valet fut toujours et le singe et l'écho.

(Piron, *l'École des Pères*, acte II, sc. 3.)

Mais, dans *quelque* haut rang que vous *soyez* placé,  
Souvent le plus heureux s'y trouve renversé.

(Th. Corneille, *le Comte d'Essex*, acte I, sc. 3.)

*Qui que ce soit*, parlez et ne le craignez pas (389.)

(Racine, *Iphigénie*, acte III, sc. 5.)

d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil. » (Bossuet.) — « Locke est le *seul* que je crois devoir excepter. » (Condillac.) parce que dans chacun d'eux le sens est bien affirmatif.

Toutefois, M. Ledru fait observer que comme il y a presque toujours un certain vague dans les phrases où l'on emploie *seul* ou *unique*, il faut alors, dans le plus grand nombre de cas, faire usage du subjonctif.

— Ainsi donc, il faut ici, comme partout ailleurs, admettre la distinction selon que l'idée est positive ou indéterminée. Le même principe se représente dans tous les cas. Nous admettons donc, avec la *Grammaire nationale*, les exceptions suivantes : « Voilà le *premier* livre que Dieu a montré aux hommes. » (Massillon) — « Ce livre est le *dernier* qu'il a fait contre M. Arnauld. » (Pascal.)

*Il n'est que* trop d'esprits lâches et corrompus

*Qui font* plier la loi sous le joug de l'usage. (La Harpe)

Ainsi après le pronom relatif en français, les écrivains ont à peu près, comme en latin, la faculté d'employer l'un ou l'autre mode, selon la nuance de leur pensée, à l'exception toutefois des formes interrogatives et négatives, qui exigent à peu près exclusivement le subjonctif. A. L.

(388) *Remarque.* — Il est un cas où l'on doit mettre le verbe de la proposition subordonnée à l'indicatif ; c'est quand le superlatif est suivi d'un régime indirect, comme dans cette phrase : « Le soleil est le plus grand des corps que l'on aperçoit dans le ciel. »

Le relatif *que* se rapporte non au superlatif, mais au régime qui le suit ; ainsi l'idée est positive, car le sens est celui-ci : *On aperçoit des corps dans le ciel, et le soleil est le plus grand* ; dès lors ce n'est pas le subjonctif que l'on doit employer.

(389) Conjonctions ou locutions conjonctives qui veulent le verbe de la proposi-

*Quoi que* vous écriviez, évitez la bassesse.

(Boileau, *l'Art poétique*, chant I.)

*Quoi qu'on dise*, un ânon ne deviendra qu'un âne. (Grozelier.)

NEUVIÈMEMENT. — La locution adverbiale *si... que* exige aussi le subjonctif, lorsqu'elle est employée pour *quelque que* :

Si mince qu'il *puisse* être, un cheveu fait de l'ombre. (Villefré.)

Ou bien lorsqu'il y a une négation avant et après *si* : « Il n'a pas été *si* leste qu'il ne *soit* tombé. » (Wailly, page 270. — Fabre, page 244.)

Ou encore lorsque la conjonction *si* est remplacée par *que* dans le second membre de la phrase, parce qu'alors *que* exprime le doute. « Si les hommes étaient sages et *qu'ils suivissent* les lumières de la raison, ils s'épargneraient bien des chagrins. » Ou enfin quand *si* conditionnel tombe sur un adjectif joint au verbe *être*, et que la phrase subordonnée est liée à la principale par un pronom relatif :

tion subordonnée à l'indicatif : *bien entendu que*, *à la charge que*, *à condition que*, *de même que*, *ainsi que*, *à mesure que*, *aussi bien que*, *autant que*, *non plus que*, *outré que*, *parce que*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *pendant que*, *tandis que*, *durant que*, *tant que*, *depuis que*, *dès que*, *aussitôt que*, *à mesure que*, *peut-être que*.

Conjonctions ou locutions conjonctives qui veulent toujours le subjonctif : *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *en cas que*, *au cas que*, *bien que*, *quoique*, *de peur que*, *de crainte que*, *encore que*, *jusqu'à ce que*, *loin que*, *non que*, *nonobstant que*, *malgré que*, *posé que*, *pour que*, *pourvu que*, *sans que*, *si peu que*, *si tant est que*, *soit que*, *supposé que*, *et que*, dans le sens de *à moins que*, *avant que*, *soit que*, *afin que*, *sans que*, *de peur que*, *de crainte que*.

(Wailly, page 268. — Lévizac, pages 232 et 234, t. II.)

Observez que ce n'est pas le *que* mis à la suite de ces conjonctions qui est la cause du subjonctif ; ce sont les mots antécédents, qui tous expriment un acte de volonté. Quand je dis : *Fais que je t'estime, afin que je sois triste d'être*, etc. ; c'est comme si je disais : *Fais que je t'estime, VOULANT ou si TU VEUX que je sois triste*.

Dans les phrases suivantes : *Si tu sors, et que tu fasses ce que je dis, tu réussiras* ; c'est comme si je disais, et *supposé que tu fasses*.

*Viens que je te dise un mot*, c'est-à-dire, *afin que je te dise un mot*.

(M. Lemare, page 111, note 203, première édition.)

— Il faut encore distinguer ici le sens de la phrase. Ainsi Bossuet a dit (*orais. fun. du prince de Condé*) : « Le sang enivre le soldat *jusqu'à ce que* ce grand prince calma les courages émus. » — Vertot (*Rév. Rom.*) : « *S'il est vrai* que j'ai chassé les ennemis de votre territoire, etc. » On voit que la pensée parfois échappe aux règles générales ; mais n'oublions pas pourtant que ce sont là des exceptions, et qu'on ne doit les imiter qu'avec une extrême réserve. A. L.



« Si vous êtes content que je vienne. » De même, vous direz : « Il est vrai que je suis sincère ; » et l'on vous répondra : « S'il est vrai que vous soyez sincère, expliquez-vous donc. »

(Le Dict. crit. de Féraud.)

DIXIÈMEMENT. — On met au subjonctif le verbe de la proposition subordonnée après les conjonctions ou locutions conjonctives : *avant que*, *bien que*, *encore que*, *quoique*, *de peur que*, *en cas que*, *sans que*, *au cas que*, *pourvu que*, *à moins que*, *pour que*, *soit que*, *c'est assez que*, *il suffit que*, etc., etc.

« Les plaisirs ne sont pas assez solides *pour qu'on* les approfondisse, il ne faut que les effleurer. »

*Avant même que* Rome eût gravé douze tables,  
Métius et Tarquin n'étaient pas moins coupables.

(Racine le fils, *Poème de la Religion*, chant I.)

*Avant que* Babylone éprouvât ma puissance.

(J. Racine, *Bajazet*, acte IV, sc. 3.)

« *Avant que* je fusse venu. » (L'Académie.) (390)

*Bien qu'à* ses déplaisirs mon âme compatisse.

(P. Corneille, *le Cid*, acte II, sc. 7.)

Il fait bon craindre, *encor que* l'on soit saint. (La Fontaine.)

« *Encore que* les rois de Thèbes fussent les plus puissants de tous les rois de l'Égypte, jamais ils n'ont entrepris sur les dynasties voisines. » (BOSSUET, *Discours sur l'Hist. univ.*, III<sup>e</sup> part.)

*De peur que* ma présence encor soit criminelle,  
Je te laisse... (Molière, *l'Étourdi*, acte I, sc. 5.)

Il faudrait en prose : *ne soit criminelle* (391).

(390) Féraud fait observer qu'il ne faut pas mettre indifféremment *avant que* avec le subjonctif, et *avant que de* ou *avant de* avec l'infinitif quand cet infinitif se rapporte au sujet de la proposition. *Je lui ai payé cette somme* AVANT QUE DE PARTIR OU AVANT DE PARTIR, c'est-à-dire, *avant que je partisse*; mais si je voulais parler du départ de celui à qui j'ai payé la somme, il faudrait dire : *Je lui ai payé cette somme* AVANT QU'IL PARTIT, ou *avant son départ*, et non pas *avant de partir*.

Voyez aux *Observations sur les Adverbes*, si, avec *avant que*, il faut *ne* dans la phrase subordonnée.

(391) Molière, dans *l'École des Femmes* (acte IV, sc. 9), a dit :

La mienne, *quoique* aux yeux elle n'est pas si forte.

Mais, comme le fait observer M. Auger, dans son commentaire, il faut : *quoique* aux yeux elle ne soit pas si forte.

*Quoique* le ciel soit juste, il permet bien souvent  
Que l'iniquité règne et marche en triomphant.

(Voltaire, *Don Pèdre*, acte V, sc. 1.)

Mais, *soit qu'un* vieux respect pour le sang de leurs maîtres  
*Parlât* encor pour moi dans le cœur de ces traîtres.

(Voltaire, *la Henriade*, chant III.)

« *Au cas que* cela soit (392). » (L'Académie.) — « Les puissances établies par le commerce.... s'élèvent peu à peu et *sans que* per-  
sonne s'en aperçoive. » (MONTESQUIEU, *Grandeur des Romains*, ch. IV.) — « *Pourvu qu'on* sache la passion dominante de quel-  
qu'un, on est assuré de lui plaire. » — (PASCAL, *Pensées*, part. I, art. 10.) — « *C'est assez que*, il suffit que vous soyez assuré. » (M. AUGER, *Comment. sur Molière*, p. 357, t. III.)

REMARQUES. — Il arrive souvent que, pour donner plus de vivacité au discours, on supprime la proposition principale :

*Que* la foudre à vos yeux m'écrase si je mens!

(P. Corneille, *le Menteur*, acte III, sc. 5.)

..... *Qu'ils* meurent pour leur père,

*Qu'ils* meurent. Aussi bien ils sont morts pour leur mère.

(Longepierre, *Médée*, acte IV, sc. 8.)

*Que je* fuie ! ah ! Rhodope, au comble de la gloire,

Quand sur mes ennemis j'emporte la victoire!

*Que* je fuie ! (Le même, *Médée*, acte V, sc. 1.)

Mais en rétablissant les ellipses, tout rentre dans l'ordre, et l'on voit qu'alors il faut toujours le subjonctif.

Quelquefois aussi, non seulement le verbe de la proposition prin-

(392) *Cas* se dit pour *aventure*, *conjecture*, *occasion*; on dit dans cette accep-  
tion, *au cas que*, et *en cas de*.

On disait autrefois *en cas que*. Beauzée trouve une différence entre ces deux expressions *en cas*, *au cas*, et décide que l'on ne doit pas dire *en cas que*. Il motive son opinion par ce principe, que tout ce qui exige un antécédent le suppose déterminé individuellement; or il ne peut l'être que par l'article. *Au cas* renferme cet article; *au cas que* signifie *dans le cas que*; mais *en cas* n'a point d'article, il ne doit donc pas être suivi de *que*.

Alors il faut dire, *au cas que cela soit* avec le subjonctif, et *en cas* avec la préposition *de* et un substantif : *en cas de refus*.

— L'Académie admet également les deux locutions, et nous croyons que l'usage les confond. Ainsi l'on peut dire : *En cas que cela soit*, *en cas que cela arrive*, aussi bien que, *au cas que*, etc.

A. L.